

Nicolas Hulot trahison et coming out pro Linky en direct sur France Inter

Quelques personnes naïves croyaient encore que Nicolas Hulot, désormais ministre, allait prendre ses responsabilités en s'opposant au scandale (*) du déploiement des compteurs Linky...



Hulot : coming-out pro-Linky en direct sur France-Inter

Le doute a été définitivement levé vendredi 1^{er} décembre dans la matinale de France-inter puisque le néo-ministre a signalé que, "après avoir envisagé de refuser Linky pour son propre logement", il soutenait désormais le déploiement du compteur communicant. Notons d'abord que M. Hulot avait des velléités de refus du Linky pour lui-même... **alors que sa propre Fondation demandait carrément l'accélération du déploiement de ces compteurs (**).**

Les auditeurs ont vainement espéré que l'animateur Nicolas Demorand demande au ministre si sa position n'était pas dictée par **ses liens anciens avec EDF** (maison mère d'Enedis, le distributeur qui installe les compteurs Linky), **parrain historique et généreux de la Fondation Nicolas Hulot...**

Toujours est-il que, profitant de son passage à la radio, **M. Hulot a fait savoir qu'il s'était rallié au programme Linky, sans donner la moindre explication à ce reniement.** Pour en savoir plus, il est donc utile de se reporter au courrier (***) que le ministre a récemment envoyé à un maire qui lui avait écrit à propos du Linky.

Hulot se fait le VRP d'Enedis et ment sur la propriété des compteurs

On note d'abord dans ce courrier de vulgaires éléments de promotion pour Linky comme "*un client ayant refusé la pose d'un compteur communicant (sic) ne pourra prétendre à bénéficier des avantages tarifaires qu'il propose*" : non seulement M. Hulot tente de réduire le citoyen au simple rang de "client" mais, loin de s'alarmer des graves dangers démocratiques et environnementaux du programme Linky, **il abaisse son rôle de ministre à celui de VRP d'un programme industriel.**

Par ailleurs, M Hulot prétend **de façon mensongère** que "*le gestionnaire du réseau est le propriétaire du compteur*" alors que même ce gestionnaire, Enedis, n'ose plus le prétendre et reconnaît que **les compteurs d'électricité appartiennent aux collectivités locales** (en l'occurrence aux municipalités).

Dans son courrier, M. Hulot ne répond en rien aux objections soulevées à propos du programme Linky et des méthodes injustifiables (violence, intimidation, mensonges) utilisées par Enedis et ses sous-traitants pour imposer ce compteur **à d'innombrables citoyens qui n'en veulent pas.** Au contraire, il reprend mécaniquement la plupart des arguments avancés par Enedis pour tenter de justifier son programme et ses méthodes.

Collecte d'information sur la vie privée : Hulot est "rassuré"

Par exemple, le ministre veut nous faire prendre pour argent comptant **les belles promesses d'Enedis et de la CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés) concernant la collecte d'innombrables informations sur notre vie privée qui est rendue possible par le compteur Linky : selon M Hulot, la communication de ces informations "*ne peut avoir lieu sans l'autorisation préalable de l'usage*".

Or chacun sait bien que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent : à partir du moment où le compteur espion Linky sera installé, **il suffira de quelques minutes à n'importe quel gouvernement** - à commencer par celui de M Hulot - pour décréter que, finalement, ces informations seront utilisables sans limitation, que ce soit à des fins commerciales ou policières. En réalité, la seule façon d'être sûr de ne pas être espionné par son compteur est d'avoir un compteur ordinaire et non un Linky.

Ondes électromagnétiques : Hulot fait confiance aux agences d'Etat

De même, le ministre se satisfait sans discussion des "garanties" avancées à propos des ondes électromagnétiques par des agences d'Etat (ANFR, ANSES)... qui oublie consciencieusement que, de l'aveu même d'Enedis, **le système Linky est évolutif** : comme pour la téléphonie mobile, les protocoles utilisés sont déjà passés du CPL G1 au CPL G3 (lequel n'a bien sûr pas été étudié) en attendant la suite.

De toute évidence, M. Hulot fait partie des gens non informés en matière d'environnement puisqu'il croit que tout danger est écarté lorsque les nuisances "*sont inférieures aux plafonds prévus par les normes sanitaires*" : en réalité, ces "**plafonds**" **n'ont jamais protégé personne** et ces belles "assurances" font furieusement penser à celles avancées pendant longtemps dans les dossiers dramatiques du tabac, de l'amiante, de la radioactivité, des pesticides...

Procédures contre les communes : Hulot muet

Par ailleurs, **le ministre reprend mot pour mot l'argumentation d'Enedis** selon laquelle les délibérations municipales s'opposant au déploiement des compteurs Linky seraient "entachées d'illégalité".

Non seulement l'affaire est très loin d'être tranchée sur le plan juridique mais, quand bien même ce serait vrai, le ministre devrait s'indigner d'un tel déni de démocratie et non se joindre aux ennemis de la démocratie locale.

Hulot soutient le plus gros programme d'obsolescence programmée

Même si son courrier n'en fait pas état, il est probable que M Hulot justifie le programme Linky sur le plan écologique par les prétendues "économies d'énergie" promises par Enedis. Or seuls les naïfs peuvent croire qu'EDF, **qui vit en nous vendant de l'électricité**, a autorisé sa filiale à installer des compteurs pouvant réduire la consommation.

La réalité est que, au contraire, **le programme Linky est un véritable désastre écologique** : il consiste à détruire 35 millions de compteurs ordinaires en parfait état de marche et les remplacer par 35 millions de Linky. Ces derniers ont une durée de vie beaucoup plus courte (officiellement 15 ans, en réalité 5 à 7 ans) et ils nécessitent pour leur fabrication, outre des milliards d'euros pris sur nos factures d'électricité, d'immenses quantités de matières premières et d'énergie.

Il s'agit donc d'un des pires programmes d'obsolescence programmée, ce qui ne semble hélas pas du tout alarmer le ministre prétendu écologiste.

Conclusion : Hulot et Macron, ennemis de la population et de l'environnement

La réalité est implacable : **outre les exactions menées par les sous-traitants d'Enedis** contre les citoyens de France, ces derniers subissent les nombreux problèmes causés par l'installation des compteurs Linky : **incendies, installations qui disjonctent jusqu'à 30 fois par jour, appareils qui dysfonctionnent ou "grillent" carrément, factures qui s'envolent sans raison**, etc.

Linky est donc un programme à la fois anti-social et anti-écologique, et il est soutenu tant par Hulot que par son "patron" Macron. Les citoyens de France doivent continuer à s'organiser pour résister : des centaines de collectifs Stop-Linky naissent partout sur le territoire, le nombre de communes opposées à ces compteurs ne cesse de croître, des procédures en justice sont lancées. Comme c'est déjà le cas par exemple au Québec, **il est possible de mettre en échec le programme Linky** et de préserver ainsi nos droits et notre environnement... malgré la trahison de M. Hulot.

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

(*) Toutes les bonnes raisons de refuser les compteurs Linky : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

(**) <http://www.fondation-nature-homme.org/magazine/contribution-la-table-ronde-sur-lefficacite-energetique>

(***) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/COURRIER-HULOT-BORDALO.pdf>